

Communiqué de presse / 3 décembre 2018

À l'occasion de la Foire agricole de Charolles,

Les Magasins U réaffirment leurs engagements auprès de la filière bovine.

L'enseigne, qui a été la première à s'engager aux côtés de la Fédération nationale bovine (FNB) pour mettre en oeuvre une politique qui intègre à la fois critères de qualité et revalorisation des prix d'achat pour une meilleure rétribution du producteur, réitère son engagement. Son PDG, Dominique Schelcher, a signé deux chartes avec ses partenaires, l'Association Charolais Label Rouge et l'IGP Charolais de Bourgogne, ce dimanche 2 décembre 2018.

La gamme "Éleveur et engagé" de races à viande pour un prix juste responsable

En 2016, les Magasins U ont été les premiers à se mobiliser aux côtés de la Fédération nationale bovine (FNB) en faveur de la filière - du producteur au consommateur - en mettant en place une gamme "Éleveur et engagé" de races à viande qui représente, en part de marché, 50% minimum du rayon boucherie.

Les Magasins U payent la viande en moyenne 20% plus chère pour répondre à un double objectif :

- permettre aux éleveurs de mieux vivre de leur activité
- proposer aux clients une viande de qualité

Un engagement qui tient à coeur au PDG de U Enseigne, Dominique Schelcher, qui explique : *"Dans la coopérative U Enseigne, nous avons mis en place ce qu'on appelle une politique de "prix juste responsable", c'est-à-dire qu'elle assure à nos clients de consommer une viande de qualité produite selon une charte précise par un éleveur qui a les moyens de la respecter grâce à de bonnes conditions de travail."*

Une stratégie qui, dans un contexte global de baisse de la consommation de viande, s'avère payante : en deux ans, plus de 16 000 tonnes de viandes « races à viande » ont été vendues dans les Magasins U participant à cette démarche. Celle-ci répond en effet aux attentes et exigences grandissantes du consommateur relatives aux conditions d'élevage, à la qualité de l'alimentation et la traçabilité des produits.

“Le travail des sections bovines a constitué un élément essentiel de l’engagement de Système U et a été déterminant dans la valorisation du dispositif, adopté depuis par nombre d’autres enseignes”, souligne Christian Bajard à la FNB.

Deux chartes pour réaffirmer une démarche de qualité collective

- **Le Label Rouge pour une qualité supérieure**

Le partenariat entre la filière qualité “**Plaisir Charolais Label Rouge**” et U Enseigne date de 2007 à travers la distribution du produit auprès des Magasins U via les plateformes de Saint Just et Mulhouse. Le Label Rouge répond à un cahier des charges strict qui encadre les pratiques d’élevage, les conditions de transport et d’abattage des animaux, le temps de maturation. Il est le résultat d’exigences strictes et contrôlées à tous les stades de production, d’élaboration et de commercialisation du produit aboutissant à une qualité gustative supérieure.

Aujourd’hui, **29 Super U sont en contrat Charolais Label Rouge**. Dans le cadre du renouvellement de partenariat, les signataires s’engagent à tout mettre en œuvre (**sensibilisation des magasins, argumentaire de vente, relai des actions déployées par l’Association Charolais Label Rouge**) pour contribuer au développement des volumes de Plaisir Charolais Label Rouge dans l’intérêt de l’ensemble de la filière.

- **L’IGP Charolais de Bourgogne pour une production locale ancrée au territoire**

Le partenariat entre la filière qualité “**Charolais de Bourgogne**” et U Enseigne date de **2013** à travers la distribution du produit auprès des Magasins U via les plateformes de Saint Just et Mulhouse. L’IGP assure aux consommateurs d’acheter une viande qui est née, a été élevée avec des méthodes traditionnelles garantes de bonnes pratiques et du bien-être animal dans l’une des 1505 communes du bocage bourguignon. Il assure également un temps de maturation à respecter ainsi qu’une traçabilité sur toute la chaîne.

Aujourd’hui, **6 Magasins U sont en contrat IGP Charolais de Bourgogne**. Dans le cadre du renouvellement de partenariat, les signataires s’engagent à tout mettre en œuvre (sensibilisation des magasins, argumentaire de vente, relai des actions déployées par l’Organisme de Défense et de Gestion) pour **contribuer au développement des volumes de l’IGP Charolais de Bourgogne dans l’intérêt de l’ensemble de la filière, notamment les 900 exploitations agricoles habilitées et les fournisseurs régionaux**.

U, voix des territoires

L’Enseigne U mise sur son **ancrage régional** et sa **proximité naturelle et historique avec les producteurs sur l’ensemble du territoire**. Tenant compte des spécificités du terroir, chaque Magasin U s’engage localement dans une démarche de valorisation des races à viande, en partenariat avec ses éleveurs et fournisseurs :

- La marque Burehof en Alsace depuis plus de 15 ans ;
- La marque Viande Terroir Lorrain Sélection en Lorraine depuis plus de 10 ans ;
- La marque Viande Franc Comtoise depuis plus de 5 ans en Franche Comté ;
- La marque Viande Pays de Savoie depuis plus de 4 ans.

Son fonctionnement en coopérative facilite les prises d'initiatives locales. À titre d'exemple, le magasin **Super U de Prissé** a été le tout premier signataire de la charte "**Éleveur & Engagé**". Il a développé un partenariat étroit avec six éleveurs* de la coopérative Feder (groupement de qualité Association Charolais Label Rouge) et propose à ses clients des viandes labellisées "Plaisir Charolais Label Rouge". En misant sur la qualité, la valorisation locale de la filière et le dynamisme du responsable de son rayon boucherie, Jérôme Saint-André, particulièrement attaché aux éleveurs locaux qu'il rencontre régulièrement, le magasin voit le volume de ses ventes constamment progresser (45 tonnes de viande de boeuf commercialisées en 2017).

Lors du dernier Salon de l'agriculture, le Super U de Prissé a par ailleurs remporté une médaille d'or au Concours général des produits dans la section Bœuf charolais Label rouge avec un échantillon de viande d'une bête détaillée par le supermarché.

** le Groupement agricole d'exploitation en commun (GAEC) Barge-Fédérici de Vaudebarrier, le GAEC Devillard Jacques et Caroline de Champlecy, l'EARL Gaudet Fabien de Marly-sur-Arroux, le GAEC Vincent père et fille d'Oudry et Jean-François Bajard de Colombier-en-Brionnais, Philippe Pacaud.*

À propos de U Enseigne Coopérative

Avec 1600 points de vente aux enseignes Hyper U, Super U, U Express et Utile dans toute la France et plus de 65 000 collaborateurs, U Enseigne est un acteur de proximité soucieux de valoriser le dynamisme économique autour de ses magasins. Nous mettons en valeur une coopération en réseau afin de valoriser au sein de chaque territoire l'ensemble de la filière : agriculteurs locaux et régionaux, éleveurs, acteurs de proximité. Chaque Magasin U est conçu pour s'intégrer dans une démarche de commerce responsable qui profite à tous: nos salariés, nos fournisseurs, nos partenaires et nos clients.